



Association romande
de propriété intellectuelle

**Institut fédéral de la propriété
intellectuelle**

Monsieur Eric Meier
Vice-directeur
Stauffacherstrasse 65/59g,
3003 Berne

Genève, le 30 août 2024

**Objet : Prise de position AROPI – Consultation pratique « contenu
thématique »**

A l'attention de Monsieur Eric Meier, Vice-directeur et chef de la Division des
marques

Cher Monsieur le Vice-directeur, Cher Eric,

Au nom de l'AROPI, nous remercions vivement l'Institut fédéral pour la consultation des milieux intéressés sur ce sujet.

L'AROPI soutient la proposition de pratique sur le « contenu thématique ».

Même si ces questions sont relativement complexes, l'AROPI espère vivement que le projet de révision de la pratique s'étende dès que possible aux noms de personnages célèbres et de fiction.

L'AROPI souhaite également que l'IPI aligne sa pratique sur celle de EUIPO et le programme de convergence pour une pratique commune en cours (PC 16), y compris sur ce point.

Enfin, l'AROPI propose à l'IPI de compléter ce document avec un catalogue illustratif des produits et services concernés (i.e. les libellés et intitulés de la classification de Nice), afin d'indiquer précisément les produits et services qui sont effectivement refusés ou acceptés pour ce motif en classe 9, 16, 35 et 41.



Association romande
de propriété intellectuelle

En effet, la pratique n'est pas transparente et difficile à cerner par les utilisateurs du système : ainsi pour quel type de produits/services, dans chaque classe, existe-t-il un lien descriptif et direct selon l'PI ?

(Par exemple : logiciels vs cartes postales – papeterie vs appareils d'enseignement - publicité vs divertissement vs éducation - organisation de conférences vs publication de livres vs production télévisuelle, etc.).

La mise à disposition d'un catalogue indiquant les produits et services susceptibles d'être refusés, à tout le moins par types de produits/services et/ou par intitulés de la classification, serait sans doute fort appréciée.

Bien cordialement,

Pascal Fehlbaum et Eric Rojas

Délégué et Président de l'AROPI